



LES ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA **FORMATION**

START PERMIS vous informe sur le permis de conduire.

- Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ?
- Comment se déroule la formation ?
- Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

**PERMIS
DE
CONDUIRE**

LE PROGRAMME DE FORMATION

COMPÉTENCES

COMPÉTENCES ASSOCIÉ

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule et effectuer les vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverse allure.
- Utiliser la boîte de vitesse.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant la trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir comment comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrage routiers tels que les tunnels, les ponts...

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître le comportement à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aide à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco conduite

LES ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'automobile est devenu un outil social incontournable pour une grande partie de la population, notamment les jeunes. Que ce soit pour les études, le travail ou les loisirs, conduire est souvent indispensable, rouler en sécurité n'est donc pas seulement plaisir, mais une véritable nécessité.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des accidents de la route, souvent causés par un manque d'expérience ou de formation adéquate. C'est pourquoi il est essentiel de renforcer l'éducation à la conduite. Les accidents de la route, dont une grande partie est liée à la fatalité, justifient un programme de formation rigoureux, conçu pour accompagner les nouveaux conducteurs et leur permet de circuler avec responsabilité, tout en évitant une dégradation de leur sécurité.

La formation se compose d'un programme complet visant à développer une conduite respectueuse des lois, des règles de sécurité et des principes psychologiques qui influencent le comportement sur la route. Une fois le permis obtenu, l'élève devra continuer à évoluer en tenant compte des mêmes impératifs de prudence et de responsabilité inculqués durant la formation.

À travers ce programme, vous apprendrez à manipuler un véhicule et à vous adapter à des environnements variés, tout en prenant conscience des risques et des limites. Vous maîtriserez les règles du code de la route et comprendrez leur importance non seulement pour passer un examen, mais pour adopter une conduite citoyenne et responsable.

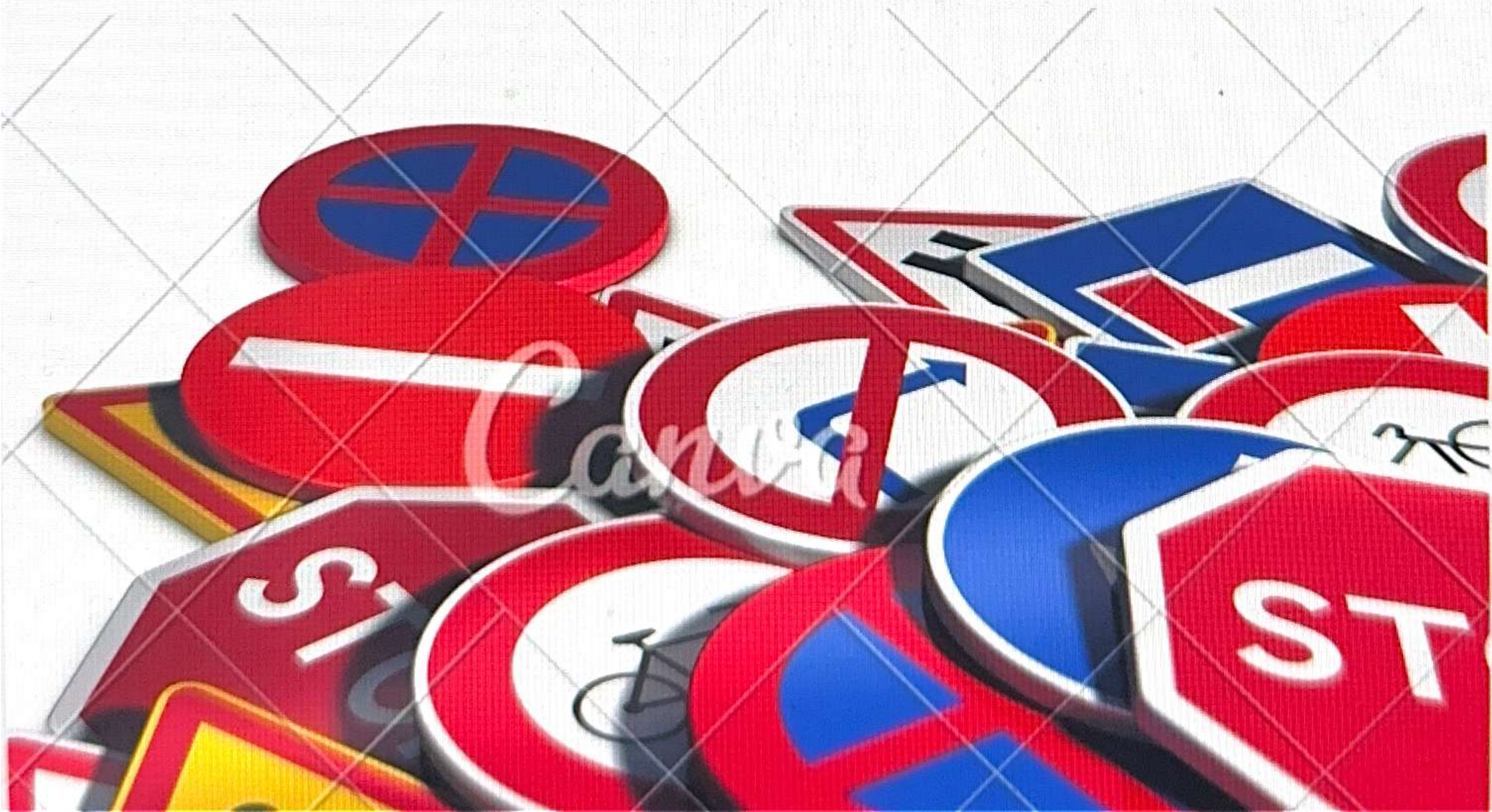
Les cours, qu'ils soient théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, sont conçus pour s'adapter à vos besoins. Votre progression sera personnalisée en fonction de vos attitudes et de vos objectifs grâce à un accompagnement pédagogique et à des tests réguliers de vos compétences. Elles évolueront progressivement, vous permettant d'atteindre le stade d'un requis pour devenir un conducteur sur est autonome.

L'ÉPREUVE THÉORIQUE LE CODE DE LA ROUTE

Pour passer l'épreuve du code, c'est à partir de **16 ans** si vous suivez une formation classique, ou **15 ans** si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (**AAC**)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (**5 erreurs maximum**). Une réponse est considéré comme juste si toutes les propositions exactes ont été validé

Parmi les 40 questions auxquelles vous devez répondre, certains sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, penser à évaluer l'intervalle de sécurité à regarder tous les rétroviseurs. Le jour de l'examen, il est **obligatoire de se présenter avec sa pièce d'identité**. Votre code est valable pendant 5 ans



L'EXAMEN PRATIQUE

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au minimum 17 ans, il faut avoir réussi l'examen du code.

Cette épreuve dure environ **32 minutes**. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire ;

- **Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;**
- **Suivre un itinéraire** en vous guidant de manière autonome, pendant environ 5 minutes ;
- **Réaliser une manœuvre** choisie par l'inspecteur type « créneau, bataille, épi, marche arrière ou demi-tour » et freinage pour un arrêt de précision ;
- **Procéder à la vérification d'un élément technique** à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- **Appliquer les règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- **Adapter votre conduite sans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet à effet de serre ;**
- **Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers** et notamment les plus vulnérable.

L'examen réaliser par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaire et fondamental devant être acquises pour une conduite en sécurité, **car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.**

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de conduire, sur lequel est noté le résultat, est directement retranscrit sur la plateforme RDV PERMIS le lendemain de votre passage à l'examen.

En cas de réussite ce certificat vous servira de permis provisoire pendant une durée de quatre mois en attendant de recevoir votre permis définitif.

Vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (CEPC)

Réussite, vous avez obtenu le permis de conduire.

Le candidat a eu l'autorisation de conduire sans permis (APPRENTISSAGE) pendant 4 mois.

NOM	Prénom	N° de la carte de CEPC	Date de validité
ABOU	MOHAMMED	123456789	01/01/2024

Signature : _____

Approuvé par : _____